



RAPPORT DE CONSULTATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CANADA

INFORMATIONS DE BASE SUR LE REGROUPEMENT

- Mission du regroupement : la CEJ a pour mission de renforcer les capacités citoyennes des jeunes afin qu'elles et ils contribuent activement au développement de leur société et de provoquer un éveil des consciences se traduisant par des actions citoyennes concrètes à portée tant locale qu'internationale.
- Nombre d'organismes membres du regroupement : 21.
- Nombre de personnes membres représentées par le regroupement : plus de 30 000 jeunes.
- Nombre de régions du Québec représentées par le regroupement : les 17 régions y sont représentées.

INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION UTILISÉ PAR LE REGROUPEMENT

- Sondage auprès des organisations membres qui ont elles-mêmes consulté leurs CA, leurs délégué-e-s et leurs membres.
- Six organisations membres ont participé au sondage : Chantiers jeunesse, En Marche!, Oxfam-Québec, le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, les Scouts du Canada, les YMCA du Québec.

ODD PRIORITAIRES POUR VOTRE REGROUPEMENT

Bien qu'aucun des objectifs de développement durable ne se concentre exclusivement sur la jeunesse, notre regroupement appuie les jeunes qui ont récemment fait valoir que chaque ODD est un ODD qui concerne la jeunesse.

Toutefois, les recommandations de la CEJ sont principalement concentrées sur les 5 ODD suivants : 4, 5, 8, 10 et 13, et sont issues de l'expérience, de l'expertise terrain, ainsi que de vastes consultations jeunesse de plusieurs de nos membres. Les recommandations de la CEJ donnent un aperçu de l'écart considérable qui existe entre les valeurs et engagements énoncés dans les ODD d'une part, et d'autre part les stratégies et indicateurs réellement prévus par le gouvernement.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment faire pour réaliser les ODD au Canada?

Considérant que l'ODD 4 vise à assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, la CEJ suggère :

- De diversifier les lieux d'apprentissage, afin qu'ils deviennent des institutions pour chaque collectivité, autant d'un point de vue géographique (répartition adéquate des professeures et professeurs en fonction des besoins des populations vulnérables sur le territoire canadien) que social. De pérenniser les financements et le programme Service jeunesse Canada pour inscrire ceux-ci comme réels points de vie de la communauté promouvant aussi des initiatives de volontariat ;
- De diversifier les méthodes d'apprentissage pour favoriser l'inclusion et valoriser la diversité des profils : intégration des ODD dans les programmes scolaires; utilisation d'une approche expérientielle de l'éducation, fondée non seulement sur la réussite scolaire mais aussi sur la réussite éducative de préparation à la vie d'adulte et favorisant le bien être; mentorat; partenariats écoles / OBNL afin de développer l'implication citoyenne des plus jeunes; développement de compétences pratiques telles que l'entrepreneuriat et l'artisanat;
- D'investir et d'encourager l'éducation aux adultes et l'apprentissage à distance, permettant le développement continu des compétences et des aptitudes, ainsi que de réduire les obstacles liés à la conciliation des études, du travail et de la vie personnelle.

Considérant que l'ODD 5 prévoit de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles, la CEJ suggère :

- De formuler cet objectif plutôt en terme de « genre », de reconnaître le cissexisme et de prendre en considération les personnes plus vulnérables, soit les communautés LGBTQ+, les personnes souffrant de problématiques de santé mentale, ou encore discriminées selon leur revenu, leur origine ethnique ou leur statut de nouvelle arrivante ou nouvel arrivant;
- D'adopter et appliquer des politiques et des dispositions législatives favorisant la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, à tous les égards. Également, de renforcer les politiques existantes et de faire que celles-ci soient applicables aux entreprises privées et aux organisations à vocation sociale;
- D'assurer les droits, l'éducation et l'accès de toutes et tous aux soins de santé sexuelle et procréative, au Canada et à l'étranger.



Considérant que l'ODD 8 prévoit de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, en lien avec l'ODD 10, prévoyant de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, la CEJ suggère :

- D'appréhender le développement comme multidimensionnel et multifactoriel et d'utiliser des indicateurs (autre que le PIB) qui reflètent cette pluralité et notamment des mesures qualitatives;
- De miser sur l'évolution de nos systèmes d'échanges économiques, d'institutionnaliser des alternatives économiques et de construire une société basée sur les biens communs;
- D'établir une fiscalité écologique basée sur l'utilisation des ressources et non sur le travail, de réduire et de partager le temps de travail, de changer le statut légal des personnes morales afin de diminuer l'emprise des entreprises sur les sociétés;
- D'encourager dès maintenant une diminution de la production et de la consommation des flux d'énergies et de matières, de manière démocratique et réflexive, et de favoriser la résilience en encourageant le partage des richesses et non la croissance de la valeur;
- De promouvoir l'approche globale et d'entamer une transition économique, sociale et écologique favorisant la création d'emplois durables, notamment en soutenant l'entrepreneuriat jeunesse; en favorisant l'économie sociale, le développement communautaire local, les circuits courts, et l'employabilité à long terme; en encourageant des projets holistiques touchant à l'émergence de communautés de pratique intersectorielles (écoles, organismes communautaires et publics, entreprises, gouvernement, société civile);
- De lutter contre les discriminations à l'emploi pour les personnes les plus vulnérables, notamment les jeunes, et contre la polarisation croissante du marché du travail, source d'inégalités sociales, en encadrant les progrès technologiques et la mondialisation qui mettent en danger la cohésion sociale.

Considérant que l'ODD 13 prévoit de prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, la CEJ suggère :

- De prendre des mesures holistiques concrètes relatives à la prévention des changements climatiques, notamment en matière de transition énergétique et de taux d'émission des gaz à effet de serre (GES); d'investissement dans les transports écologiques, les transports en communs et les infrastructures; de développement du Fonds vert pour le climat; de recherche, développement et financement dans le domaine des énergies vertes;
- De fonder ces mesures avant tout sur la survie et le bien-être des individus et non sur des impératifs économiques, en prenant en compte la responsabilité sociale des États pour se situer au-dessus d'un plancher social et au-dessous d'un plafond environnemental;
- D'appliquer le principe **pollueur-payeur** pour les industries, tel que défini par l'OCDE;
- De prévoir et d'améliorer l'éducation, la sensibilisation, et les capacités individuelles et institutionnelles (notamment financières) en matière de lutte contre les changements climatiques, de même que l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact.



NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

Quels sont actuellement les plus grands obstacles au Canada pour parvenir à ne laisser personne de côté?

- La mondialisation nous rend toutes et tous responsables de ses répercussions hautement inégales;
- Le principe d'efficacité énergétique augmentée ne s'accompagne pas d'une réduction globale de la consommation des ressources;
- Les discours ne sont pas adaptés pour que toutes les communautés cibles se sentent interpellées;
- Une mauvaise répartition des compétences fédérales et provinciales;
- L'isolement des populations rurales;
- Le désengagement de l'État dans le soutien des communautés les plus vulnérables, augmentant la charge des OBNL alors qu'elles doivent par ailleurs passer un temps excessif à chercher du financement, précisément pour continuer à réaliser des projets et des programmes qui contribuent pourtant directement à l'atteinte des ODD.

Comment le Canada peut-il s'assurer d'être plus inclusif et de ne laisser personne de côté dans la réalisation des ODD?

- Pour l'ODD 4 en particulier : lancer une réforme des manuels d'éducation et du programme d'enseignement qui reflèterait de façon juste et honnête la situation des populations les plus vulnérables (communautés défavorisées, racisées, marginalisées) et les causes qui sous-tendent cette vulnérabilité;
- Pour l'ensemble des ODD commentés ci-dessus : dans chaque objectif traité, mettre l'accent sur la lutte contre les discriminations et développer des mécanismes de prévention spécifiques aux enjeux que rencontrent les personnes les plus vulnérables, notamment les jeunes, face à l'éducation, à l'égalité des genres, à l'économie durable et aux changements climatiques.

INDICATEURS

Est-ce que les indicateurs proposés par le Canada pour évaluer la réalisation des ODD (en particulier ceux qui sont prioritaires pour vous) sont adéquats? Pourquoi? Avez-vous de meilleurs indicateurs à proposer?

Nos indicateurs sont en majeure partie intégrés dans les textes plus haut. En voici d'autres :

ODD 4 : Éducation

Considérant que les indicateurs sont assez complets, la CEJ conseille seulement l'intégration des indicateurs suivants :

- Volume de formations proposées aux acteurs de l'éducation en termes de développement durable;
- Nombre d'enseignantes qualifiées et d'enseignants qualifiés quant aux pratiques des ODD;
- Nombre de bourses accordées aux adultes qui reprennent leurs études.

Considérant la cible 4.4 et le fait que les compétences en informatique et en communication sont essentielles mais insuffisantes pour évaluer les aptitudes à l'entrepreneuriat, il est nécessaire d'ajouter l'indicateur suivant :

- Nombre de projets d'entrepreneuriat réalisés par les jeunes selon les tranches d'âge.



ODD 5 : Égalité entre les genres

Considérant les indicateurs nationaux prévus par le gouvernement du Canada, la CEJ suggère :

► Pour la cible 5.2 :

- De rendre l'indicateur 5.2.1 plus inclusif quant aux communautés LGBTQ+;
- D'inclure dans les sources de l'indicateur 5.2.1 les statistiques relatives aux signalements de police;
- D'ajouter à l'indicateur 5.2.2 les victimes de violences sexuelles, psychologiques et physiques.

► Pour la cible 5.3 :

- D'ajouter à l'indicateur 5.3.1 la pratique du mariage forcé pour les personnes majeures.

► Pour la cible 5.4 :

- D'ajuster l'indicateur 5.4.1 pour ajouter des données relatives à l'orientation sexuelle, au genre, au revenu, à l'origine ethnique, à la situation d'arrivée récente;
- D'ajouter aux sources de l'indicateur 5.4.1 les Centres de la petite enfance (CPE), la conciliation travail-famille ainsi que le congé parental.

► Pour la cible 5.5 :

- D'ajouter des indicateurs incluant des données relatives aux entreprises privées et aux organisations à vocation sociale;
- D'ajuster l'indicateur 5.5.1 pour tenir compte de l'âge et de l'origine ethnique.

Enfin, considérant les cibles internationales prévues par les Nations unies, la CEJ suggère au gouvernement du Canada de prendre en compte les cibles suivantes et de développer des indicateurs nationaux afin :

- D'assurer les droits, l'éducation et l'accès de toutes et tous aux soins de santé sexuelle et procréative au Canada (indicateur international 5.6.1) et à l'étranger (indicateur international 5.6.2) (cible internationale 5.6);
- D'établir ses objectifs en adéquation avec la cible internationale 5.c : adopter et appliquer des politiques et des dispositions législatives favorisant la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, à tous les égards, et renforcer celles qui existent.

ODD 8 : Promotion de la croissance économique soutenue, partagée et durable, du plein emploi productif et d'un travail décent pour tous, en lien avec l'ODD 10 : Réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Les indicateurs proposés ne sont pas adéquats : le PIB mesure uniquement la croissance de l'économie monétaire, or celle-ci n'est pas représentative du bonheur. En résumé : « Le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue. » JFK, 1968.

- Ce qui importe à l'être humain échappe aux calculs;
- Le PIB fait abstraction des fonds et des flux naturels;
- Le PIB nuit à la conception d'indicateurs qui devraient plutôt avoir la possibilité de mesurer l'impact écologique des activités humaines et l'impact des injustices sociales sur la santé mentale.



ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Considérant la cible 13.1, la CEJ suggère que les sous-indicateurs prévus par le gouvernement du Canada prennent en compte des données relatives aux personnes vulnérables (âge, genre, origine ethnique, etc.) et qu'on y ajoute un sous-indicateur qualitatif comprenant des unités de mesure fondées sur un plancher social et un plafond environnemental.

Surtout, la CEJ suggère au gouvernement du Canada de mettre en œuvre les cibles internationales suivantes prévues par les Nations Unies et de développer des indicateurs nationaux à leur sujet :

- Prendre des mesures concrètes relatives à la prévention des changements climatiques (cible internationale 13.2), notamment en matière de transition énergétique et de taux d'émission des gaz à effet de serre (GES); de taux de CO₂ présent dans les grandes villes afin d'en réaliser un comparatif trimestriel; de températures moyennes dans chaque province afin d'en réaliser un comparatif annuel; de fonte des glaces et de montée des eaux sur l'ensemble du territoire canadien; de l'impact du changement climatique sur la faune et la flore;
- Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact, ainsi que les systèmes d'alerte rapide (cible internationale 13.3); y ajouter un indicateur sur la promotion d'une éducation et de fonds de recherche pour l'élimination des causes des changements climatiques liées à la cible 13.2;
- Mettre en œuvre la cible internationale 13.a, notamment en matière de Fonds vert pour le climat.

AUTRES COMMENTAIRES

Avez-vous d'autres commentaires à formuler en lien avec la stratégie nationale de mise en œuvre des ODD au Canada ?

- De façon transversale, la CEJ souhaite saluer le lancement d'une consultation des regroupements de la société civile menée par le gouvernement du Canada, malgré le court délai qui lui était imparti;
- La priorité est la volonté politique de réaliser les objectifs que le Canada s'est lui-même fixés. Il faut donc commencer par respecter nos engagements;
- La question climatique devrait être comprise comme un axe transversal dans chaque ministère et un financement en conséquence devrait être accordé.